

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL401

présenté par
Mme Chalas, rapporteure

ARTICLE 17

Après le mot :

« souscription »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« de ces derniers, pour favoriser leur couverture sociale complémentaire ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.